

RAPPORT d'activité

juin 2023 - Mai 2024

Jeunes
Agriculteurs
Demain se construit aujourd'hui

57^{ème} CONGRÈS NATIONAL
de Jeunes
Agriculteurs
Demain se construit aujourd'hui

FUTUROSCOPE 4/5/6 JUIN 2024

RAPPORT

d'activité

Juin 2023 – Mai 2024

SOMMAIRE



CONNAÎTRE Jeunes Agriculteurs 6

LE MOT DU PRÉSIDENT 9

L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS 10

LES CHIFFRES CLEFS 12

L'ÉCOSYSTÈME DE JEUNES AGRICULTEURS 14

- Terres Innovantes, le Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs
- Demain je serai paysan
- JA Académie, l'Organisme de formation de Jeunes Agriculteurs
- JA Mag, le Magazine des Jeunes Agriculteurs

PARTIE 1 : Des jeunes mobilisés pour demain 23

JEUNES AGRICULTEURS : UN RÉSEAU DE FEMMES ET D'HOMMES MOBILISÉS 24

- Un nombre d'adhérents en hausse
- Formation des agriculteurs
- Se retrouver pour mieux se mobiliser

DES MOBILISATIONS À LA LOI D'ORIENTATION 34

- Octobre 2023 – Février 2024 : Une mobilisation qui marquera son époque
- Une mobilisation sous le feu des projecteurs
- Trouver les remèdes à la crise
- Loi d'orientation pour le renouvellement des générations : un des véhicules législatifs pour répondre à la crise

PARTIE 2 : les travaux de Jeunes Agriculteurs au quotidien 43

AGIR POUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE 44

- Construire le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles : un nouveau cadre pour la promotion, la formation, l'installation et la transmission
- Réussir la transmission des exploitations agricoles
- Le Foncier : socle de l'installation
- Mieux financer les installations

AGIR POUR LA STRUCTURATION DES FILIÈRES ET LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS 48

- Assurer un meilleur revenu aux agriculteurs
- Promouvoir une alimentation « Origine France » pour tous
- Structurer les filières en Agriculture Biologique
- Donner des perspectives aux filières
- Promouvoir une PAC structurante

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES SANITAIRES 56

- Gestion des risques
- Déclinaison opérationnelle de notre Rapport d'orientation 2023 consacré à l'adaptation et au changement climatique

AGIR EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL 60

- Europe
- International

CONNAÎTRE JEUNES AGRICULTEURS :

Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat agricole entièrement dédié à la cause des jeunes. Apolitique et indépendant, il est représenté sur l'ensemble du territoire par des agriculteurs âgés de moins de 38 ans. Fort de 14 structures régionales et 95 structures départementales, le syndicat valorise toutes les régions agricoles et tous les secteurs de production en France.

UNE SEULE AGRICULTURE, CELLE DES HOMMES

Jeunes Agriculteurs défend une vision de l'agriculture familiale, où les agriculteurs prennent leurs décisions de façon indépendante et autonome et où se développent des exploitations viables, vivables et transmissibles. Jeunes Agriculteurs œuvre pour que demain, les agriculteurs soient nombreux, les territoires vivants et que notre alimentation ait du sens.

La vocation de Jeunes Agriculteurs est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture en facilitant les conditions d'accès au métier et en assurant des perspectives de long terme pour les jeunes qui s'installent.

Depuis sa création en 1957, Jeunes Agriculteurs a été créé autour de plusieurs missions, qui sont encore aujourd'hui au cœur de ses actions :

défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et ceux qui sont en phase d'installation, proposer des idées novatrices pour l'avenir, former les futurs responsables syndicaux, communiquer sur le métier d'agriculteur et animer le milieu rural.

Au quotidien, Jeunes Agriculteurs construit, avec son réseau, des positions sur les dossiers agricoles et organise la mobilisation de ses adhérents autour d'actions de revendication et de communication auprès des professionnels ou du grand public.



JEUNES AGRICULTEURS MOTEUR DU SYNDICALISME AGRICOLE

Afin de faire entendre la voix des jeunes, Jeunes Agriculteurs siège dans les instances représentant le monde agricole dont le Conseil économique et social environnemental (Cese).

Jeunes Agriculteurs travaille en concertation étroite avec de nombreuses organisations professionnelles agricoles : les organisations syndicales et associations spécialisées, les Chambres d'agriculture, la coopération agricole ainsi que les organismes mutualistes professionnels (Crédit agricole, Groupama, la Mutualité sociale agricole). Jeunes Agriculteurs travaille également avec les industriels, les pouvoirs publics et la société civile. Le syndicat effectue un travail de lobbying régulier auprès des assemblées parlementaires

Au niveau européen, Jeunes Agriculteurs est membre fondateur du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (Ceja).





LE MOT DU PRÉSIDENT...



ARNAUD GAILLOT
Président



Une année marquée par les mobilisations...

Les mobilisations qui viennent de s'achever ont montré qu'un sursaut syndical était encore possible et qu'une colère profonde du terrain, mais néanmoins responsable dans ses actes, pouvait encore être salvatrice. Les agriculteurs de France, voire de toute l'Europe, ont demandé un changement de logiciel pour une agriculture nourricière, résiliente, vertueuse et rémunératrice par des actes politiques concrets, et non pas par des réglementations fumeuses et déconnectées de nos métiers.

Pour y répondre, nous avons mis sur la table de nombreuses pistes d'action concrètes lors de nos échanges avec le Gouvernement. Des avancées demandées depuis des années ont été obtenues grâce à nos actions. Toutes ces avancées sont autant de signes qui, souhaitons-le, marquent un retour du bon sens demandé par les agriculteurs de toute l'Union européenne et encourageront le renouvellement des générations. Quoiqu'il en soit, un certain nombre de signaux sont au vert et il faut les saisir. Gouvernement, Europe, parlementaires, collectivités, entreprises, agriculteurs... que chacun prenne ses responsabilités !

Car nous sommes à un tournant, démographique, économique ou climatique.

La situation face au changement climatique va demander de la lucidité pour transformer nos fermes, et parfois même du courage pour accompagner les agriculteurs les plus en difficulté à quitter le métier. Mais je crois que rien n'est perdu et que nous sommes aussi dans un moment où nous pouvons tourner une nouvelle page de notre agriculture. En prenant des décisions courageuses et en donnant des perspectives aux jeunes qui entrent dans le métier, nous pourrons faire de la crise agricole une opportunité et faire date. C'est en ce sens que nous œuvrons pour la mise en place d'un « contrat d'avenir agricole » pour engager les agriculteurs, et l'ensemble des parties prenantes, dans un contrat qui viserait à accompagner les transitions nécessaires pour la ferme France.

Ce rapport d'activité, qui fait peau neuve, retrace nos travaux, acquis et initiatives syndicales au cours de l'année passée. Jeunes Agriculteurs s'emploie à penser l'avenir, à défendre les propositions qui en découlent auprès des décideurs, à communiquer auprès du grand public, en s'appuyant sur un réseau que nous accompagnons et animons au quotidien.



NOTRE ÉQUIPE *nationale*

La structure nationale de Jeunes Agriculteurs est composée d'un conseil d'administration **élu par le réseau dont 15 membres composent le Bureau**, représentant l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-mer.



LES MEMBRES du bureau

LES MEMBRES du conseil d'administration



CHIFFRES CLEFS

Nombre d'instances nationales (mensuelles)

2

bureaux

1

Conseil d'administration

1

Commission syndicale

60%

des Assemblées générales du réseau ont reçu la visite d'un élu national

Nombre de sessions et groupes de travail

27

Nombre de formations

15

Nombre d'auditions parlementaires

28





TERRES INNOVANTES, *le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs*

TERRES INNOVANTES PROGRAMME INNOVATION (TIPI) : *la nouvelle stratégie du fonds de dotation pour inventer la festivité agricole de demain.*

Lancé en 2016, le fonds de dotation Terres innovantes veut faire évoluer le regard porté par les publics, en valorisant l'agriculture et le métier d'agriculteur, en créant des fiertés sur nos métiers et ce qu'ils apportent à la société et aux terroirs.

Après l'événement les Toqués de l'Agriculture en 2022, les équipes du fonds de dotation ont décidé de prendre le temps pour réfléchir sur l'avenir et la stratégie du fonds.

À l'issue d'un cycle d'ateliers, baptisé « les Matinées Fertiles », Terres Innovantes s'est fixé une nouvelle ambition :

se recentrer sur un projet unique de festivité décentralisée, à destination d'un public jeune de petites et moyennes villes, visant à le reconnecter à l'agriculture, à horizon 2025.

L'année 2023 a ainsi fait l'objet pour le fonds de dotation du déploiement de cette nouvelle feuille de route.

Terres Innovantes a ainsi créé « TIPI » (acronyme de Terres Innovantes Programme Innovation), **un programme de rencontres et d'ateliers entre jeunes agriculteurs et jeunes citadins, la nouvelle cible du fonds de dotation.** Le programme entend se déployer en trois phases, chacune ponctuée d'ateliers avec les mécènes et élus du fonds de dotation pour échanger sur ses grands axes stratégiques.

Sur la fin d'année 2023 et le début de l'année 2024, les équipes de Terres Innovantes ont mené des entretiens, notamment avec le réseau Jeunes Agriculteurs, **pour en apprendre davantage sur leur quotidien et sur leurs attentes, connaissances, curiosité envers un public de jeunes urbains.**

Les enseignements de ces entretiens ont fait l'objet d'une table-ronde sur le Salon International de l'Agriculture, en présence de Jérémie Peltier, directeur général de la Fondation Jean Jaurès.

Terres innovantes

Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Durant la seconde moitié de l'année 2024, le fonds de dotation organisera des **rencontres festives dans plusieurs villes moyennes de France entre des jeunes agriculteurs et des jeunes citadins.**

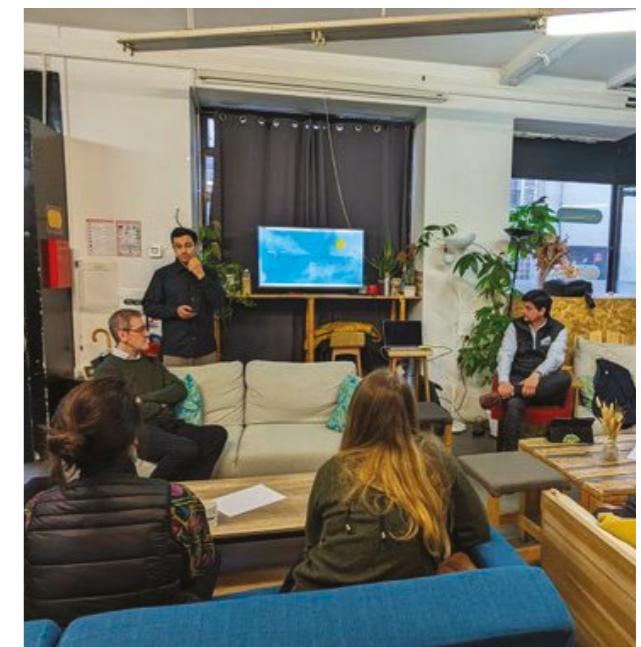
Enfin, l'année 2025, après plusieurs rencontres festives originales, **Terres Innovantes construira opérationnellement, avec le réseau Jeunes Agriculteurs, une festivité de grande ampleur, dans une ville moyenne, à destination de la jeunesse non agricole, pour lui faire découvrir l'agriculture et ses enjeux.**

UNE ANNÉE DE FIDÉLISATION ET D'ÉLARGISSEMENT DU CERCLE DE MÉCÈNES DE TERRES INNOVANTES

En juin 2023, **Terres Innovantes a également officialisé l'entrée de Lidl France au sein de son cercle de mécènes fondateurs, engageant ainsi l'entreprise et ses équipes dans le suivi et le pilotage des projets du fonds.** Le Salon International de l'Agriculture 2024 a enfin été un moment charnière, où **Nestlé France a renouvelé son mécénat au fonds de dotation et où McDonald's France est officiellement devenu le 6ème mécène fondateur de Terres Innovantes.**

6 / **Mécènes fondateurs**

6 / **Mécènes projets**





DEMAIN

je serai paysan



L'association Demain je serai paysan (DJSP) œuvre pour la promotion des métiers de l'agriculture et de l'alimentation. Elle est un incubateur pour les projets de promotion de nos métiers et sert d'interface technique et financière entre les acteurs de nos secteurs. Elle a trois missions :

- promouvoir le métier d'agriculteur pour susciter des vocations ;
- promouvoir, accompagner et financer les démarches de promotion des métiers ;
- mettre à disposition de ses membres une boîte à outils de promotion des métiers.

En 2023, DJSP a intensifié ses efforts pour promouvoir les métiers de l'agriculture auprès des jeunes et dans les écoles,

avec une montée en gamme de ses outils pédagogiques et le lancement d'un kit d'intervention en classe.

EXPANSION DES PARTENARIATS

De nouveaux partenariats ont été formés avec des acteurs clés tels que :

- l'Assemblée des départements de France, renforçant ainsi notre impact dans les collèges ;
- l'Anefa, l'Apecita et l'Aprodema : afin d'échanger des documents, des informations et des ressources pertinentes pour promouvoir auprès des jeunes les métiers de l'agriculture, de la production à la commercialisation ;
- La reconduction de la convention avec la revue « Ptit Agri » qui continue d'éveiller l'intérêt des publics scolaires.

PRÉSENCE RENFORCÉE

L'association Demain Je Serai Paysan a lancé un nouveau site internet pour mieux présenter notre association et nos ressources pédagogiques, tout en facilitant les contacts avec les enseignants.

Il y a eu une participation active à des salons professionnels tels que le **Salon International de l'Agriculture, Terres de Jim** et le **Salon Regal**, qui ont permis de promouvoir nos initiatives auprès du grand public.



Site internet



L'ÉCOSYSTÈME DE JEUNES AGRICULTEURS

JACADEMIE, *l'Organisme de formation de Jeunes Agriculteurs*

Jeunes Agriculteurs est connu et reconnu dans le monde agricole comme

**« l'école de formation
des responsables
agricoles de demain ».**

Pour cette raison mais aussi pour mener nos combats avec le plus d'efficacité, le syndicat met à la disposition de ses adhérents, collaborateurs et administrateurs un **Organisme de Formation dédié, JAcadémie**.

C'est avec une grande fierté que JAcadémie a proposé, cette année, son nouveau catalogue de formations, comme voté dans le Rapport Moral 2023. Ces formations sont le fruit d'une réflexion approfondie et menée de concert avec le réseau. Ces formations sont là pour répondre à leurs besoins en compétence : **de la prise de parole en public à la gestion de son temps, en passant par les méthodes**

de travail en équipe, chaque module est soigneusement élaboré pour répondre aux défis complexes du monde agricole contemporain.

L'esprit de convivialité et de solidarité de JA s'est retrouvé encore cette année. Cet esprit se reflète dans chaque séance de formation où le partage d'expériences, les interactions enrichissantes et les liens tissés entre les participants dépassent les simples apprentissages.

Nouveauté phare : les formations peuvent désormais s'organiser en région ! Les Jeunes Agriculteurs peuvent organiser leur formation avec la thématique qui leur convient le mieux.



4 / catégories de formations

22 / thématiques de formations

80 / JA formés par an en moyenne

15 / sessions par an en moyenne

4,4/5
de satisfaction en moyenne

Des formations prises en charge

Des formations à Paris ou en Régions



Site internet



L'ÉCOSYSTÈME DE JEUNES AGRICULTEURS

JA MAG, *le Magazine des Jeunes Agriculteurs*

JA Mag est le média agricole de référence pour toutes celles et ceux qui s'installent depuis 1949. C'est un magazine papier trimestriel et un site web.

L'année 2023 a été marquée par le passage de l'offre papier en version trimestrielle. JA Mag continue d'évoluer pour répondre à la demande du réseau et poursuit ainsi son objectif de renforcer sa présence numérique avec un site internet et des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram en particulier) toujours plus alimentés. **En 2023, le trafic sur le site a atteint 43 480 visiteurs uniques contre 36 217 en 2022.**

Autre changement majeur, celui du fonctionnement pour la remontée des abonnements suite à la mise en place et au déploiement de l'outil Yapla en remplacement de la plateforme Aboweb.

Le compte Instagram (@Jamagmedia) a connu une hausse de 1100 followers entre 2022 et 2023.



Site internet



Instagram





L'année 2023-2024 a marqué les esprits d'un point de vue syndical : nous avons affiché un réseau uni et mobilisé sur le terrain. Malgré un malaise agricole profond à l'origine des manifestations, notre réseau est resté soudé et dynamique prêt à relever les défis et à construire l'agriculture de demain !

Plusieurs semaines durant, notre réseau a répondu présent sur le terrain, au travers de modes d'actions innovants et responsables.

Jeunes Agriculteurs a mené ses combats partout sur le territoire et porté ses revendications auprès des consommateurs, des acteurs économiques, des médias et des politiques.

JEUNES AGRICULTEURS

des jeunes mobilisés
pour demain



JEUNES AGRICULTEURS

UN RÉSEAU *de femmes et d'hommes mobilisés*



UN NOMBRE D'ADHÉRENTS EN HAUSSE

Les adhérents et leur engagement rythment la vie de notre syndicat ! Des adhérents engagés et motivés sont au cœur de notre action syndicale.

En ce sens, la dynamique réseau 2023 est particulièrement encourageante, avec une hausse de notre nombre d'adhérents.

+5%
D'ADHÉRENTS

Les campagnes d'adhésion permettent chaque année d'accueillir de plus en plus d'adhérents au sein de notre réseau.

Pour la première année, Jeunes Agriculteurs s'est doté d'un nouvel outil pour faciliter les adhésions : Yapla. **Cette dynamique d'adhésion est un message très positif, celle d'un réseau riche et actif !** Cela témoigne également d'une forte capacité d'adaptation dont nous pouvons nous féliciter. Notre réseau est en mesure de se saisir de nouveaux outils en faveur de l'adhésion.

Cet outil à terme nous permettra de mieux comprendre le profil de nos adhérents et d'adapter encore davantage nos stratégies en matière de campagne d'adhésion.

Un atout considérable dans un contexte d'élections chambres d'agriculture.

FORMATION DES AGRICULTEURS

La formation de nos membres et de l'ensemble des agriculteurs est un sujet central.

Jeunes Agriculteurs, est membre du Conseil d'administration et occupe la Vice-Présidence de Vivea, le fonds d'assurance formation des chefs d'exploitation agricole. **Cette responsabilité nous donne une opportunité unique d'impacter le monde de la formation agricole par notre engagement.**

Cette année, notre présence aux conseils d'administration a permis de réduire la durée minimum des formations prises en charge par Vivea, une évolution qui témoigne de notre volonté d'adapter les politiques de formation agricole aux réalités du terrain et de soutenir activement le développement professionnel de notre communauté agricole.

Jusqu'à présent, les formations soutenues par Vivea devaient avoir une durée minimale de 7 heures.

Désormais, les formations financées par Vivea peuvent être de toute durée, tant que le programme de formation reste cohérent

Cela facilitera l'accès à la formation pour tous et encouragera le développement de la formation en ligne.

Ces avancées sont de bon augure pour le déploiement de l'offre de formation de JAcadémie, l'organisme de formation de Jeunes Agriculteurs, qui continue de développer son activité pour la montée en compétences des jeunes agriculteurs.



SE RETROUVER POUR MIEUX SE MOBILISER

L'année est ponctuée par de nombreux événements et de nombreuses réunions réseaux et instances, qui nous permettent de construire des stratégies syndicales et de mener un travail sous un angle prospectif. Les nombreux événements ponctuant la période sont autant d'occasions de mener des réflexions en commun, de se former et de renforcer les liens au sein de notre réseau.

Enfin les différents déplacements sur le terrain permettent de maintenir un appui toujours plus efficace et d'apporter des solutions au réseau en accord avec ses besoins.

56^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DE JEUNES AGRICULTEURS



Cet évènement marquant qui s'est déroulé du 6 au 8 juin 2023 a réuni près de 400 membres du réseau Jeunes Agriculteurs.

Une fois n'est pas coutume, le congrès est le théâtre de nombreux débats de fond avec l'ensemble du réseau. Que ce soit sur nos différents rapports, financiers, d'activité, moral ou encore notre temps phare sur le rapport d'orientation, les débats ont été très riches.

Une table-ronde sur le thème « A quoi ressemblera l'agriculture de demain ? »

a été organisée, réunissant Hervé Pillaud, Président de la Ferme Digitale, Aurélie Catallo, Directrice du programme Politiques agricoles et alimentaires en France à L'IDDR, Hugues Beyler, Directeur agriculture et filière - FCD, Christian Le Roux, Secrétaire Général du groupe M2i Life Sciences - Medef International, Mihail Dumitru, Directeur Général Adjoint - DG AGRI et membre de la commission européenne,

Pierre Prigent, Responsable du Programme Agriculture et Alimentation - WWF et Arnaud Lecuyer, Vice-Président du conseil régional de Bretagne.

Pour conclure ces 3 jours, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, est venu pour un moment d'échanges avec le réseau Jeunes Agriculteurs.



LES TERRES DE JIM 2023, UNE 9ÈME ÉDITION RÉUSSIE, AVEC 70 000 VISITEURS



Les Terres de Jim, plus grande fête agricole en plein air d'Europe, ont eu lieu à Cambrai cette année.

Cette 9ème édition a réuni près de 70 000 visiteurs, en faisant un véritable succès !

Pour la première fois, un « village Jeunes Agriculteurs » accueillait les visiteurs de Terres de Jim. Ils pouvaient ainsi retrouver toutes les entités gravitant autour du syndicat Jeunes Agriculteurs, à savoir Demain je serai Paysan, le Service de Remplacement et le stand Jeunes Agriculteurs National.

Les Terres de Jim, c'est aussi l'occasion de la remise des prix Graines d'Agriculteurs par le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, **Marc Fesneau**, qui a annoncé les lauréats de l'édition 2023 consacrée cette année aux pratiques innovantes pour réinventer l'élevage. Il est également venu témoigner son soutien aux agriculteurs et évoquer l'avenir du monde agricole, mais surtout donner quelques grands axes du Pacte et Loi d'Orientation d'Avenir Agricole.

Les Terres de Jim sont organisées chaque année et représentent un temps fort dans la vie du syndicat Jeunes Agriculteurs en permettant de communiquer auprès du grand public et des familles sur les pratiques agricoles mais également de promouvoir le métier d'agriculteur.

70 000 / visiteurs

97 / hectares dédiés à la manifestation

3 / jours pour promouvoir l'agriculture

soirées concerts / 2 exceptionnelles

400 / bénévoles exposants / 250

17 860 / litres de bières consommés



LE 60ÈME SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE :

Autour du thème des élections européennes, mais bien évidemment de la crise agricole en cours, Jeunes Agriculteurs était présent pour échanger avec le réseau, les politiques et le grand public. **Toutes les régions sont venues proposer des animations pour faire découvrir leurs territoires, leurs produits et leurs métiers au grand public, ainsi que rencontrer leurs responsables politiques sur le stand JEUNES AGRICULTEURS / DJSP.**

Le SIA se caractérise par la richesse des échanges notamment au sein de notre réseau.

Les apéros thématiques JEUNES AGRICULTEURS x JA Mag, mini-conférences animées par le journaliste du JA Mag François Jétur, suivies d'un verre de l'amitié, consacrées à des thématiques autour des élections européennes, ont marqué par la qualité des échanges avec leurs invités :



Des échanges disponibles en podcast !

Ce SIA 2024 a également été l'occasion du lancement des Terres de Jim 2024 effectué avec nos partenaires et une partie du comité d'organisation des Jeunes Agriculteurs du Doubs. Le lancement de cette 10ème édition s'est accompagné du renouvellement de signature de partenariat avec Auchan Retail et Groupama.

Enfin, pour la quatrième fois, la soirée de lancement du concours Graines d'Agriculteurs s'est tenue au dernier étage du Hall 7 de Porte de Versailles rassemblant plus de 1 100 personnes, en présence du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, et de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture, Agnès Pannier-Runacher, pour le lancement officiel de la 14ème édition du concours.

9
jours de salon

14 / régions qui animent le stand

37
passages média

66 / rencontres politiques et partenaires sur le stand Jeunes Agriculteurs



La région Normandie a relevé le défi d'une animation originale autour de la production principale de la région. L'Escape Game Lait s'est installé sur le stand pour challenger le public autour des produits laitiers.



UNIVERSITÉ D'HIVER 2023 :

Se réunir pour se préparer aux élections Chambres d'agriculture

L'Université d'Hiver 2023 à Annecy a été la première occasion pour les cadres du réseau de s'approprier et de se saisir des enjeux entourant les élections des chambres d'agriculture. **Pendant trois jours, une série d'interventions et d'ateliers en groupes ont proposé un panorama sur les chambres d'agriculture : leur fonctionnement, leurs missions, le rôle des élus, et la place de Jeunes Agriculteurs.**

L'objectif principal de cette Université d'Hiver était de mettre à l'agenda le sujet des élections chambres d'agriculture au sein du réseau. Effectivement, les élus ont compris la nécessité de se mettre en ordre de bataille.

Parmi les ateliers, les participants ont découvert notamment les clés pour mener une campagne politique moderne, innovante et dynamique. Aussi, ils ont eu l'occasion d'apprendre à défendre un projet syndical dans le cadre d'élections. **Une opportunité pour les participants de peaufiner leur compétence en termes de prise de parole.**

L'Université d'Hiver s'est caractérisée par la richesse des ateliers, des débats et des interventions !



150 PARTICIPANTS

sont repartis avec un bagage plus complet : des connaissances plus pointues sur le fonctionnement de chambres d'agriculture, une meilleure compréhension des enjeux, et une motivation certaine à gagner ces élections. Les cadres du réseau peuvent désormais essaimer dans leur propre réseau !

Cet événement a également été l'opportunité de réunir les cadres du réseau, les faire se rencontrer, échanger sur les problématiques territoriales de chacun. La convivialité et la mutualisation ont rythmé ces quelques jours de formation. **Les participants ont notamment donné la note globale de 8/10 à cet événement !**

L'Université d'Hiver, comme à son habitude, a rempli ses objectifs : **montée en compétence, prise de conscience d'un sujet réseau et convivialité.**

Quelques mois plus tard, nous pouvons affirmer que le défi de l'Université d'Hiver a été relevé puisque Jeunes Agriculteurs et FNSEA, du niveau départemental au niveau national, se sont mis en ordre de marche.

Cet événement a montré la force d'un réseau qui se saisit des sujets et qui peut se mobiliser très rapidement !

Les secrétaires généraux nationaux en tribune, lors de l'Université d'Hiver 2023 dédiée aux Elections Chambres 2025

De gauche à droite : Justine FUSI, Pierrick HOREL, François-Xavier HUPIN, Quentin LE GUILLOUS, Rémi AGRINIER

SESSION RGA 2024 :

S'approprier le RGA au sein des Chambres d'agriculture



Les élections chambres étaient la thématique centrale de notre session emblématique : la Session RGA. Cette édition 2024 a été singulière. **Si les mobilisations ont réduit le nombre de participants et ont quelque peu modifié le programme, notamment au niveau de certaines interventions, cette session a été une réussite.**

AVEC ENVIRON

130 PARTICIPANTS À LA SESSION

elle s'est en effet tenue dans un lieu d'exception, au Parlement européen à Strasbourg, autour du thème de notre investissement dans les Chambres d'agriculture sur le dossier RGA.

Plusieurs séquences ont constitué ces journées de session, notamment une présentation de la thèse de Cécile GAZO, une intervention de Sébastien WINDSOR, Président des Chambres d'agriculture France, sur le fonctionnement de ce réseau, et



une discussion avec Anne SANDER et Jérémy DECERCLE, eurodéputés, notamment tournée vers la PAC 2023-2027.

Au-delà de la diversité de séquences qui ont constitué cette session, au niveau des échanges, interventions et ateliers, **elle a permis de créer des outils concrets pour le réseau afin de l'accompagner dans la préparation des élections Chambres en définissant les missions de l'élu Chambre, la méthodologie de création d'un projet de mandature ainsi qu'une frise chronologique de préparation aux élections.**

Cette année est également marquée par l'ouverture de notre compte Instagram qui va nous permettre de diversifier les contenus et les publics.





DES MOBILISATIONS

à la loi d'orientation

Après un début d'année marqué par notre participation active aux travaux du Pacte et la loi d'orientation agricole (groupes de travail, auditions, etc.), cette année a été le théâtre de fortes mobilisations syndicales qui ont débuté, sur notre initiative, à la fin du mois d'octobre 2023 avec les mouvements « Agri sous pression » et « On marche sur la tête », se prolongeant jusqu'au début de l'année 2024. Cette mobilisation historique par son ampleur s'est traduite par une forte visibilité médiatique.



LA PREMIÈRE VAGUE DE MOBILISATION,

durant l'automne 2023, s'est matérialisée par le retourment de nombreux panneaux. Ce mode d'action, à l'initiative du Tarn, s'est répandu très rapidement sur l'ensemble des territoires. Plusieurs mois après, certaines communes ont toujours la tête à l'envers. **Le slogan de cette mobilisation agricole « on marche sur la tête » a mis en lumière les incohérences normatives que subissent quotidiennement les agriculteurs et agricultrices dans l'exercice de leur profession.**

S'en est suivi de la première vague de mobilisation nationale entre le 13 novembre et le 1er décembre 2023.

OCTOBRE 2023 - FÉVRIER 2024 : Une mobilisation qui marquera son époque

Notre réseau s'est mobilisé sous diverses formes pendant plusieurs semaines. Des semaines intenses où le monde agricole a été mis sous le feu des projecteurs.

Deux grandes phases ont marqué cette mobilisation d'ampleur nationale menée conjointement avec la FNSEA.





LA SECONDE VAGUE DE MOBILISATION,

durant l'hiver 2024, s'est caractérisée par des blocages et des rencontres dans les préfectures. Notre réseau s'est ancré sur le terrain. Les blocages d'autoroutes, de péages et de ronds-points ont mis en lumière le malaise agricole et à visibiliser notre mobilisation.

Progressivement, l'ensemble des départements de France ont engagé des actions sur leur territoire.



Carte de France des autoroutes et nationales bloquées lors de la mobilisation agricole
Source : Visactu
Carte non exhaustive

Ces temps d'échanges et de coordination ont également permis d'attiser notre sentiment d'appartenance.



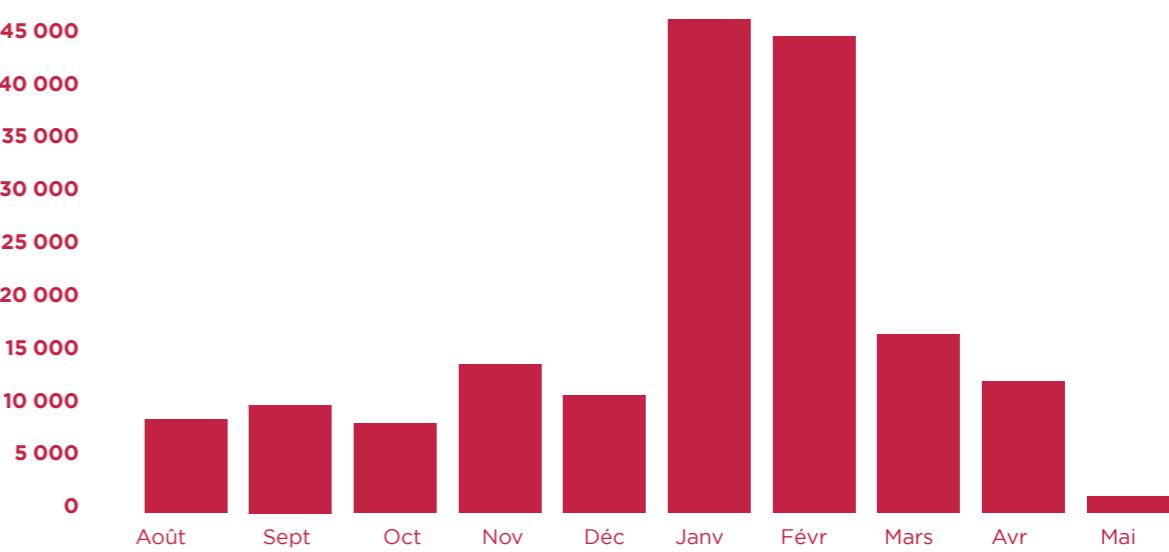
DES MOBILISATIONS SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Cette « Crise Agricole » a permis de mettre en lumière les problématiques que nous soulevons depuis des années aux yeux des médias et du grand public, mettant ainsi en avant notre syndicat de manière spectaculaire.



*Plus de 160 passages médias nationaux de la part de membres de Jeunes Agriculteurs national en 45 jours (du 15 janvier au 2 mars - SIA inclus).
Du jamais vu !*

Les retombées médias de ces 2 phases de mobilisation sont très parlantes, avec une échelle qui a été multipliée par 5 lors de la seconde phase (voir ci-après).





TROUVER LES REMÈDES À LA CRISE

L'échelon national a pu s'appuyer sur les remontées des régions et des départements pour construire des propositions concrètes et exercer une pression auprès du gouvernement et porter nos revendications.

Le Président de Jeunes Agriculteurs, aux côtés du Président de la FNSEA, s'est fait le relai des revendications de nos deux réseaux, endossant ainsi un rôle de négociateur au plus haut sommet de l'Etat. Ainsi, pas moins de

122 PROPOSITIONS

ont ainsi été débattues avec le Gouvernement, avec un maître-mot : changer le logiciel. **Au-delà des mesures rapides et concrètes, c'est bien une vision politique que nous attendions du gouvernement, pour enrayer une crise latente depuis de nombreuses années.**



Le ministère de l'Agriculture a mis en place sur son site internet le suivi de l'avancée des mesures.



Après des semaines de négociations, le Gouvernement a enfin annoncé pas loin de 80 mesures dans différents domaines :

- 1 - Préserver notre souveraineté agricole et alimentaire
- 2 - Mieux reconnaître le métier d'agriculteur
- 3 - Redonner de la valeur à notre alimentation et du revenu aux agriculteurs
- 4 - Protéger contre la concurrence déloyale
- 5 - Simplifier la vie quotidienne des agriculteurs
- 6 - Assurer le renouvellement des générations en agriculture

Ces engagements sont également adossés à des mesures de soutien à la trésorerie des exploitations en difficulté.

La redescente d'informations au plus près du terrain n'a jamais été aussi importante pour les adhérents mobilisés dans les territoires. L'échelon national a fait systématiquement en sorte de communiquer rapidement les avancées obtenues.

A présent, nous sommes entrés dans une nouvelle phase : celle du suivi de la déclinaison concrète de chacune des mesures. Qu'il s'agisse des règlements européens, de la loi d'orientation agricole dont le débat s'ouvre dès le début du mois de mai, des lois de finances ou de financement de la sécurité sociale pour 2025, des lois annoncées sur les moyens de productions, notamment les produits phytosanitaires, de la future loi Egalim, des mesures d'appui à la trésorerie des exploitations les plus fragiles, des décrets nombreux à faire évoluer, les textes devront être conformes aux espoirs suscités et ne pas se situer en-deçà des promesses.

L'ensemble de ces engagements contribuent à construire l'avenir de l'agriculture au service de la souveraineté alimentaire et du renouvellement des générations.

Jeunes Agriculteurs continue de pousser sa proposition de plans et de contrats d'avenir, outils nécessaires pour accompagner les agriculteurs dans les transitions démographiques et climatiques auxquelles ils font face. **Une mesure largement saluée au plus haut niveau de l'Etat.**

LOI D'ORIENTATION POUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS : UN DES VÉHICULES LÉGISLATIFS POUR RÉPONDRE À LA CRISE

Plusieurs des mesures annoncées par le gouvernement pour sortir de la crise agricole reposent sur une modification du cadre légal. Il est donc nécessaire de travailler sur des véhicules législatifs en ce sens. La loi d'orientation pour le renouvellement des générations et la souveraineté alimentaire est un support qui sera privilégié pour y parvenir.

Ce projet de loi n'est pourtant pas nouveau. Jeunes Agriculteurs a travaillé depuis 2022 à la mise en place du pacte et de la loi d'orientation agricole, qui était principalement axé, comme en témoigne son nom, sur les différentes composantes du renouvellement des générations, à savoir la promotion du métier, la formation des futurs chefs d'exploitation, l'accompagnement à l'installation et la transmission.

Plusieurs fois reporté, notamment en raison de la crise, il est désormais un véhicule pour y intégrer d'autres sujets en lien avec les mesures annoncées par le gouvernement, tels que :

- la définition de la souveraineté agricole et alimentaire,
- la définition de l'intérêt général majeur en matière d'agriculture,
- mais aussi des mesures de simplification, par exemple, en matière de stockage d'eau, de gestion des haies, ou encore de projets ICPE.

La simplification se veut tant horizontale, par un allègement des procédures administratives pour les exploitants ou futurs exploitants, que verticale, par une clarification des instances et acteurs vers lesquels les exploitants doivent et/ou peuvent se tourner.

Le printemps 2024 est marqué par le débat de cette loi au parlement. Nous l'attendons ambitieuse et structurante pour l'avenir, capable de surmonter le défi générationnel et d'accompagner au mieux aussi bien ceux en passe de transmettre leurs exploitations que les nouvelles générations dans le cadre de leurs projets d'installation.

Plus globalement, pour traduire dans le cadre légal l'ensemble des mesures annoncées, plusieurs lois sont également en cours de préparation (loi sur les produits phytosanitaires, loi de finance 2025, loi EGA 4, loi simplification).

Elles doivent toutes aboutir rapidement pour répondre à une de nos revendications phare : traduire concrètement les engagements du gouvernement le plus rapidement possible.





JEUNES AGRICULTEURS
les travaux de Jeunes
Agriculteurs au quotidien

*L'activité de Jeunes
Agriculteurs ne
s'arrête pas aux
mobilisations et nos
équipes d'élus et de
collaborateurs ont
poursuivi le travail
quotidien.*



AGIR POUR LE RENOUVELLEMENT *des générations en agriculture*

CONSTRUIRE LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLES

*un nouveau cadre pour la promotion,
la formation, l'installation et la
transmission*



Imaginé par JA, lancé par le Président de la République, les travaux pour élaborer le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles sont bien évidemment l'activité phare de l'année passée et ont largement mobilisé nos équipes, particulièrement, dans le cadre des concertations menées aux niveaux national et régional. **Notre réseau a porté ses propositions sur les sujets du renouvellement des générations en agriculture, mais aussi en matière d'adaptation au changement climatique.**

Le fruit de ce travail de longue haleine, pour lequel JA a été en grande partie à la manœuvre, a abouti sur un document, le pacte, porté par la Première Ministre et le Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, et présenté le 15 décembre dernier dans le lycée agricole d'Yvetot (Seine-Maritime, Normandie).

Ce pacte contient 35 mesures, réparties en quatre grands axes, pour :

Axe 1 - œuvrer à la réconciliation entre agriculture et société

Axe 2 - Faire émerger une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices et placer notre agriculture à l'avant-garde de la transition alimentaire

Axe 3 - Reconcevoir les systèmes de productions à l'échelle des exploitations pour accompagner les transitions nécessaires pour la souveraineté alimentaire

Axe 4 - Reconcevoir nos systèmes de production à l'échelle des filières et des territoires

Nous sommes aujourd'hui satisfaits de voir nos propositions reprises avec, particulièrement la création d'un guichet unique appelé « France Service Agriculture (FSA) », une plate-forme physique qui a vocation à accompagner tous les porteurs de projets, aboutis ou émergents, dans leurs projets d'installation ou de transmission, de la manière la plus complète possible. La proposition d'un service comme FSA est une idée novatrice, issue du rapport d'orientation 2020, qui peut s'inspirer de certains dispositifs d'accompagnement actuels, mais en se voulant plus complète et fidèle au travail de simplification entamé par l'État. Nous retrouvons dans le pacte également la création d'un diagnostic modulaire. C'est le résultat d'un travail de plusieurs années.

Dans la foulée, JA a mené un travail continu avec différents acteurs politiques pour décliner le Pacte dans son entièreté. Ce travail s'est matérialisé par des réunions avec le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, par des groupes de travail avec la Chambre d'agriculture ou encore par des rencontres avec les services de l'État. **Les premières pierres d'un vrai accompagnement installation et transmission ont été posées et seront définies finement tout au long de 2024.**

Désormais, à l'heure du débat parlementaire autour du volet législatif de ce pacte, nous sommes pleinement mobilisés pour promouvoir nos propositions auprès des députés et sénateurs afin qu'ils enrichissent le projet de loi sans l'affaiblir. **Viendra ensuite le temps de la déclinaison opérationnelle des différentes mesures de cette loi.** Nous espérons qu'il s'agira là d'un travail d'aboutissement sur les positions portées par jeunes Agriculteurs.

RÉUSSIR LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE

Jeunes Agriculteurs travaille depuis de nombreuses années sur ce sujet central. La loi d'avenir doit permettre de donner accès à France Service Agriculture pour les cédants. Mais si nous voulons demain réellement accompagner les cédants lors de leur transmission afin de permettre des installations de jeunes, il

est nécessaire de mettre en place des mesures fiscales fortement incitatives. Dans le cadre des mobilisations, le gouvernement a d'ores et déjà annoncé le rehaussement de plusieurs seuils d'exonérations en cas de transmission à un jeune agriculteur. **Ces mesures sont une bonne chose mais elles ne permettent pas de répondre à l'objectif de renouvellement des générations. Le gouvernement s'est engagé à traiter le sujet dans le cadre de la loi de finances pour 2025 et, d'ici là, un rapport de l'inspection générale des finances est attendu.**

MENER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE



LIVRE BLANC
Accompagner les cédants pour renouveler les générations





AGRIVOLTAÏSME :

Les énergies renouvelables sont un sujet d'actualité et le déploiement de l'énergie solaire est particulièrement au centre de nos préoccupations en raison des enjeux en matière de foncier notamment.

En 2023, Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé dans le cadre de l'adoption de la loi du 10 mars 2023 sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables en encadrant l'agrivoltaïsme et en interdisant les panneaux photovoltaïques au sol sur terres agricoles (à l'exception des terres incultes définies par les chambres d'agriculture).

Jeunes Agriculteurs a ensuite maintenu la pression tout au long de l'écriture du décret et poursuit ses actions de lobbying afin d'obtenir un encadrement strict dans le déploiement du photovoltaïque au sol sur terres incultes et de l'agrivoltaïsme. Nous avons alerté sur la dangerosité d'un taux de couverture élevé, sur la baisse de rendement, mais aussi sur l'absence de sanctions dissuasives.

Aujourd'hui le décret est entré en application. Nous serons vigilants à sa mise en œuvre et n'hésiterons pas à alerter sur les éventuelles dérives que nous constaterons.

LE FONCIER : SOCLE DE L'INSTALLATION

Dans le cadre des concertations et auditions menées dans le cadre du Pacte, Jeunes Agriculteurs a alerté sur la nécessité d'adapter les outils de portage. Nous avons proposé la mise en place d'une garantie de paiement du fermage, des réflexions sur les outils de portage, la promotion et le financement du stockage de foncier.

Si nous ne pouvons pas parler de renouvellement des générations en agriculture sans parler d'accès au foncier, nous ne pouvons pas non plus prendre le risque de ne l'aborder que partiellement. Pour traiter ce sujet avec le recul et l'ambition nécessaires, Jeunes Agriculteurs a fait savoir au gouvernement et aux parlementaires son souhait que ce sujet ne soit pas abordé dans la loi d'avenir et a demandé la mise en place d'un chantier dédié ultérieurement. **Jeunes Agriculteurs se voudra force de propositions pour permettre des solutions concrètes.**

MIEUX FINANCER LES INSTALLATIONS

La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) est l'outil emblématique de financement des installations des agriculteurs, aujourd'hui encadré par la PAC. Cette année a été marquée par la mise en œuvre effective de la régionalisation de la DJA. Dès lors, les nouvelles DJA se sont mises en place ces derniers mois au sein des régions françaises, avec des caractéristiques différentes comme nous le déplorions depuis déjà longtemps. **Ces écarts valent tant pour les montants de base que pour les conditions d'éligibilité ou pour le traitement des dossiers avant la mise en paiement. Cela crée une distorsion entre les régions.**

Au-delà de ce cadre général, la régionalisation de la DJA a fortement perturbé le circuit des nombreux dossiers et a retardé les mises en paiement des demandes des nouveaux installés. Certaines régions n'ont toujours pas versé la moindre DJA, c'est intolérable. Dès lors, Jeunes Agriculteurs s'est saisi du sujet, de pair avec les Chambres d'agriculture et les acteurs du réseau en régions, pour déterminer quelles étaient les problématiques et acteurs aux manœuvres de ces circuits. **Ce travail, toujours en cours, a pour objectif de traiter les dossiers au plus vite, afin de ne pas amputer les nouveaux installés d'une aide qui leur est capitale.** A ce titre, des groupes de travail et des discussions avec les services de l'État sont à l'œuvre.



DÉCHÉANCES DES DJA :

La mobilisation de Jeunes Agriculteurs sur les déchéances est constante :

Avec la régionalisation des DJA, de nouvelles habitudes de travail seront à trouver dans chaque région et département. **Ainsi, la présence de Jeunes Agriculteurs aux commissions ASP a vocation à perdurer, afin de trouver des leviers d'actions face aux déchéances.**

Les mobilisations de cet hiver nous ont également permis d'obtenir des avancées pour les jeunes installés :

- un renforcement du budget de l'AITA à hauteur de 20 millions ;
- l'engagement à travailler pour rendre automatique le dégrèvement de TFNB en faveur des jeunes agriculteurs ;
- le cumul des taux réduits d'AMEXA et de PFA avec l'exonération MSA spécifique aux jeunes agriculteurs.

THÈSE SUR L'INSTALLATION

Thèse de doctorat en sociologie sur la diversification des dispositifs de soutien à l'installation :

Le syndicat Jeunes Agriculteurs a accompagné un travail de thèse durant plusieurs années, au sujet du développement progressif des initiatives de soutien à l'agriculture, et l'impact que cela peut avoir sur les actions publiques en la matière. Cette thèse de doctorat, recoupant des analyses historiques, socio-économiques et politiques, a été soutenue le 21 septembre dernier à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (INP-ENSAT).

Elle apporte une compréhension des enjeux qui bouleversent aujourd'hui le paysage de l'aide et de l'accompagnement à l'installation en agriculture. Cette thèse est un travail structurant qui permet de mieux cerner ce qui sous-tend l'émergence de nouveaux dispositifs et, parfois, leur intégration dans l'action publique. Soutenue par Cécile Gazo, la synthèse est à présent disponible.



AGIR POUR LA STRUCTURATION

des filières et la résilience des exploitations



Les exploitations agricoles doivent s'adapter à un contexte économique, social, juridique, fiscal, européen, etc, en constante évolution. Jeunes Agriculteurs a ainsi poursuivi son action aussi bien au sein des filières qu'en travaillant sur des dossiers transversaux.

ASSURER UN MEILLEUR REVENU AUX AGRICULTEURS

Il n'est pas possible de parler revenu sans parler EGAlim qui reste un sujet de préoccupations majeures.

Annoncé en septembre 2023 par Bruno Le Maire, la loi visant à avancer les négociations commerciales pour l'année 2024 a été promulguée le 18 novembre 2023. L'objectif affiché de cette loi était de répercuter au plus vite les baisses des cours de certaines matières premières sur les prix de

vente aux consommateurs, et ce afin de combattre l'inflation. Durant le processus législatif, JA est resté mobilisé et a répondu présent aux auditions de différents députés tels que Dominique Potier ou encore Alexis Izard, rapporteur de ce projet de loi. **Finalement, le calendrier des négociations s'est trouvé exceptionnellement modifié pour 2024 et a différé en fonction de la taille des entreprises.**

Nous avons également participé activement aux différents comités de suivi des négociations commerciales qui rassemblent l'ensemble des acteurs économiques de la filière alimentaire pour un point de situation hebdomadaire en présence des ministres de l'Agriculture et de l'Economie. Ces comités s'étendent durant toute la période des négociations commerciales (cette année de décembre à février). **Avec l'essor des mobilisations syndicales en janvier 2024, nous avons bénéficié d'une attention particulière des ministres envers l'amont agricole.**

Enfin, le Salon de l'Agriculture est l'occasion de rencontrer un maximum d'acteurs économiques et d'échanger sur les sujets d'actualité avec industriels ou distributeurs. Cette année nous avons réalisé une quinzaine de rendez-vous.

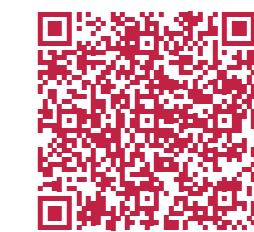
Nos échanges étaient principalement centrés sur la future évolution du cadre des négociations commerciales et les différents points de vue soutenus par les parties prenantes.

Enfin la question du revenu a été un élément central des mobilisations. Le Gouvernement s'est ainsi engagé à lancer une mission d'évaluation des lois EGALIM. Deux députés ont été nommés pour mener cette mission et rédiger un rapport qui donnera lieu à une proposition de loi à l'été 2024.

Jeunes Agriculteurs a été auditionné par la mission d'évaluation des lois EGALIM ainsi que par la DGCCRF et nous avons porté nos propositions.



Le document de position de Jeunes Agriculteurs pour une chaîne alimentaire plus juste est intitulé "POUR UNE CHAÎNE ALIMENTAIRE PLUS JUSTE". Il est daté d'avril 2024. La page montre une photo de manifestants en rouge portant des drapeaux.



À télécharger sur notre site internet

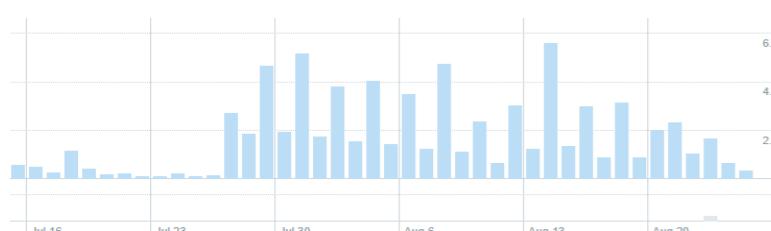


PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION « ORIGINE FRANCE » POUR TOUS

Jeunes Agriculteurs est également engagé sur les sujets qui concernent l'alimentation. A la suite de la forte inflation subie par tous en 2022, la précarité alimentaire est redevenue un sujet d'attention à la rentrée de septembre 2023. **L'ensemble des acteurs de la chaîne agricole et agroalimentaire a été réuni par Marc Fesneau en présence des associations d'aide alimentaire pour une réunion au ministère début septembre 2023.**

Afin de s'engager encore un peu plus en faveur d'une alimentation saine, de qualité, et accessible à tous, Jeunes Agriculteurs est depuis 2024 membre fondateur du collectif Amalté aux côtés d'autres organisations professionnelles agricoles. Le collectif Amalté défend la création d'une aide financière pérenne ciblée sur les publics modestes et destinée uniquement à l'achat de produits alimentaires éligibles. Sur le même principe que le chèque alimentaire proposé dans le Rapport d'Orientation 2023, à travers son engagement dans le collectif Amalté, Jeunes Agriculteurs est convaincu que l'alimentation ne doit pas être la variable d'ajustement économique des ménages.

Dans le cadre de la Charte Origine France signée en 2019 avec Métro, et des représentants de l'amont et de la restauration hors foyer, nous échangeons et suivons de près les démarches qu'ils



VOS TWEETS

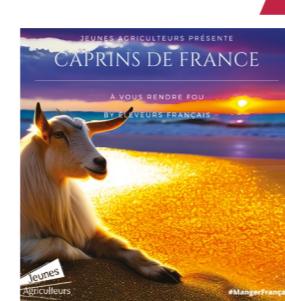
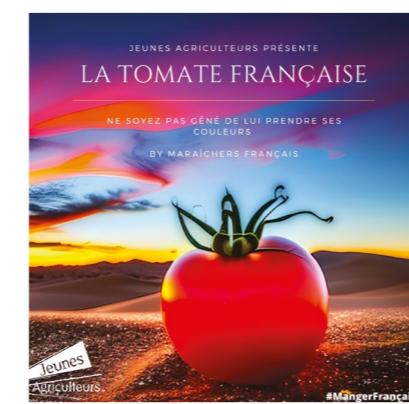
Pendant cette période de 48 jours, vous avez gagné **1.9K impressions** par jour.

Campagne estivale #Mangerfrançais sur Twitter

mettent en place pour promouvoir l'origine France en restauration hors foyer. Après le lancement des évènements « Big Bang Origine France » auxquels Jeunes Agriculteurs a participé, Métro a annoncé cette année le lancement d'un réseau de 1 000 restaurateurs qui vont promouvoir l'origine France dans leurs restaurants à travers divers temps forts. **Cette promotion pourra donner lieu à des échanges avec des Jeunes Agriculteurs au niveau local.**

Jeunes Agriculteurs est également à l'origine de la campagne #Mangerfrançais sur Twitter.

Cette campagne estivale a pour objectif d'encourager à consommer français et de démontrer la haute qualité des produits français du fait des pratiques agricoles françaises résilientes, et donc de l'associer à l'image de luxe à la française, que l'on considère comme la filière d'excellence dans notre pays. La campagne a rencontré un certain succès sur nos réseaux sociaux.



STRUCTURER LES FILIÈRES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Après une période de forte croissance, l'agriculture biologique traverse une crise sans précédent depuis plusieurs années. Celle-ci se traduit par le déclassement de certains produits afin d'être écoulés et par des déconversions.

Pour enrayer la crise et assurer la pérennité de ce mode de production, Jeunes Agriculteurs s'implique fortement pour résoudre les problématiques de structuration de filières. Nous continuons à affirmer que la stratégie de développement du bio doit être pragmatique et répondre à la demande des consommateurs tout en garantissant une rémunération juste des agriculteurs.

Nous souhaitons encourager le développement de l'agriculture biologique mais pas à n'importe quel prix et surtout pas au détriment des prix payés aux agriculteurs. Ainsi, nous portons auprès des pouvoirs publics un message simple et de bon sens :

- 1 - L'offre doit répondre à la demande
- 2 - La rémunération doit être à la hauteur des efforts fournis
- 3 - Une réactivité face à l'évolution du marché est nécessaire

En parallèle, il convient de continuer à stimuler la demande par les Projets Alimentaires Territoriaux, les filières territorialisées et la communication ciblée auprès du grand public.

Une application des EGALIM dans l'agriculture biologique est également essentielle. C'est pourquoi, Jeunes Agriculteurs s'est fortement mobilisé pour que les établissements de restauration collective s'inscrivent sur la plateforme « ma cantine » et y renseignent leurs données d'achat.

Dans le même temps, nous œuvrons pour que la contractualisation devienne la norme afin d'assurer un prix construit sur des indicateurs de coûts de production ainsi qu'un maximum de visibilité pour les producteurs et particulièrement pour les jeunes installés. Il en va de la pérennité de leur projet.

94 millions d'euros d'aides d'urgence en 2023 pour près de 4 000 exploitations aidées



ÉLEVAGE :

Au Sommet de l'élevage 2023 à Cournon, le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau a annoncé la mise en place d'un plan « de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage ». Ce plan a d'abord été travaillé au niveau national avant d'être officiellement présenté au Salon de l'Agriculture 2024. Le plan se décline en cinq axes prioritaires qui ont été définis pour atteindre l'objectif de la souveraineté

1 - Traduire en objectifs chiffrés l'ambition gouvernementale et identifier les enjeux par filière.

2 - Objectiver et promouvoir les apports de l'élevage pour valoriser le métier d'éleveur.

3 - Améliorer le revenu des éleveurs et renforcer la compétitivité des filières.

4 - Accroître l'attractivité du métier d'éleveur pour assurer le renouvellement des générations.

5 - Replacer l'élevage au cœur de la transition écologique pour améliorer sa résilience et sa contribution à la décarbonation.

Durant l'intégralité de la première phase de construction du plan avant sa présentation au SIA, Jeunes Agriculteurs est resté mobilisé en organisant des échanges avec le ministère de l'agriculture et a apporté sa contribution écrite à la suite d'un groupe de travail élargi organisé sur le sujet le 20 février. En parallèle, Jeunes Agriculteurs a participé aux réunions d'élaboration de l'axe 2 portant sur la communication, dans le cadre d'un groupe de travail piloté par le député Antoine Armand.

Il s'est réunit 8 fois au total pour définir un narratif commun à l'ensemble des filières d'élevage et la manière de le diffuser. Ces éléments ont été présentés par le ministre lors du SIA 2024.

Le Sommet de l'élevage était également l'occasion pour le Ministre de l'économie de présenter une mesure fiscale en faveur de l'élevage permettant de neutraliser l'effet de la hausse des stocks, en volume ou en valeur, en matière de cheptel bovin. Néanmoins, nous avons regretté que cette mesure prévue par la loi de finances pour 2024 ne s'applique que sur le plan fiscal et non sur le plan social. **Les mobilisations nous ont permis d'obtenir l'accord du gouvernement pour permettre l'application de la mesure aussi sur le plan social à partir de 2025.**

IED

A l'été 2023, la Commission européenne a entrepris la révision de la directive relative aux émissions industrielles (IED) en proposant d'appliquer des seuils particulièrement stricts pour les élevages. Compte tenu du risque que cette proposition présentait pour nos exploitations et afin de protéger l'élevage français, JA s'est fortement mobilisé pour conserver les seuils en vigueur et le champ d'application.

Ainsi, nous sommes parvenus à exclure les bovins du champ d'application de la directive. Cependant, nous poursuivons nos efforts pour faire infléchir la position du Conseil européen et du Parlement européen concernant l'abaissement des seuils pour les élevages de volailles et porcins.



PRÉDATION

La population de loups est en constante augmentation. En 2023, 1 104 loups ont été dénombrés contre 921 l'année précédente.

Ce sont toutes les filières d'élevage qui s'en trouvent menacées puisque les attaques, elles aussi, se multiplient. Ces conditions n'incitent pas les éleveurs à poursuivre leur activité, et encore moins les jeunes à s'engager dans cette voie.

Les Plans loup successifs n'ont pas réussi à enrayer les attaques de ces prédateurs. C'est pourquoi nous n'avons cessé de demander aux pouvoirs publics de prendre des mesures beaucoup plus fortes à l'occasion de l'élaboration du Plan national d'action 2024-2029 afin de sauvegarder le pastoralisme.

Nous avons rappelé que les éleveurs doivent avoir le droit de se défendre et le droit de travailler dans la sérénité. Ainsi, nous avons notamment obtenu une simplification de la mise en œuvre des tirs de défense simple, l'autorisation des lunettes à visée thermique et la fin de l'éclairage préalable de la cible pour

les agents de l'OFB et les lieutenants de louveterie, l'étude d'une adaptation du statut juridique du loup dès 2025, la mise en place d'une nouvelle méthode d'estimation de la population lupine en 2025, et une amélioration des procédures et montants d'indemnisation.

Cependant, nous restons mobilisés pour obtenir satisfaction sur des points essentiels tels que la reconnaissance de la non-protégeabilité de certains troupeaux, l'adoption d'un statut spécifique pour les chiens de protection, la mobilisation des louvetiers afin de réagir plus rapidement après une attaque.



FILIÈRES VÉGÉTALES

Le début de l'année a été marqué par l'annulation surprise des dérogations autorisant l'utilisation des néonicotinoïdes pour lutter contre la jaunisse de la betterave. Cette annulation ne provient pas d'une décision politique mais d'une décision de justice, avec effet immédiat.

Les conséquences de cette annulation ont été une forte mobilisation syndicale et un renforcement du PNRI, le lancement d'un programme de recherche pour la substitution de ces molécules pour la culture de la betterave.

Le gouvernement a également promis un soutien aux betteraviers dans le cas d'une forte pression jaunisse qui n'a heureusement pas eu lieu.

Les mobilisations ont également permis d'alerter sur les concurrences déloyales subies par les producteurs français en particulier sur les produits phytosanitaires autorisés. Cette mobilisation nous a permis d'agir sur le plan Ecophyto en le mettant ainsi en pause afin notamment :

- de trouver les indicateurs pertinents en remplacement de l'indicateur NODU ;
- d'inscrire dans ce plan le principe de « Pas d'interdiction sans solution » ;
- de ne pas créer de nouveau zonage.

Le Ministère de l'agriculture a également mis en place des travaux afin de permettre d'identifier les distorsions en matière de produits phytosanitaires.

RÈGLEMENT SUR

Les mobilisations ont permis le retrait de la proposition législative sur l'utilisation durable des pesticides (dit règlement SUR), sur proposition de la Présidente de la Commission. Il s'agit là d'une victoire importante et d'un net affaiblissement du Green Deal. Cela est le résultat de notre action à tous les échelons, y compris européen.

Le plan de souveraineté fruits et légumes, demandé à l'été dernier par Jeunes Agriculteurs et les représentants de la filière Fruits et Légumes, a été lancé et commence à porter ses fruits. Le plan est développé autour de 4 axes.

Concernant le secteur viticole, la conjoncture de marché étant faible et cela pour de nombreuses raisons telles que le contexte géopolitique international morose, la filière s'est retrouvée en fin 2022 avec des stocks importants qu'elle ne pouvait pas vendre et qui bloquaient les caves.

Tous les acteurs de la filière dont Jeunes Agriculteurs ont donc demandé et obtenu un plan d'urgence. Une aide à la distillation de crise a donc été débloquée.

Cette aide de 200M€, provenant de crédits nationaux et européens, consiste en une distillation de crise.

Le déclenchement d'un deuxième plan de distillation de crise nationale a fait prendre conscience de la nécessité d'une restructuration générale de la filière. Tous les acteurs du secteur, amont et aval, se sont donc mis d'accord pour discuter et créer un plan de filière accompagnés par un cabinet de conseil.

Jeunes Agriculteurs, qui participe depuis le début à la création de ce plan, continuera à participer à son élaboration et à son bon déroulement.

Aussi, suite aux mobilisations nationales, nous avons obtenu la mise en place de deux dispositifs, conjoncturel et structurel, pour soutenir la filière viticole :

- La première mesure, conjoncturelle, est la mise en place d'un fonds d'urgence de 80M€ pour soutenir les viticulteurs touchés par les aléas.
- La deuxième mesure, plus structurelle, est un appui de l'état à hauteur de 150M€ au sein de l'OCM viti-vinicole pour permettre la mise en œuvre d'une restructuration différée. Cette mesure prévoit la possibilité d'un arrachage sans replantation en vue d'une diversification agricole.

PROMOUVOIR UNE PAC STRUCTURANTE

La réforme de la PAC est entrée en vigueur au 1er janvier 2023 mais c'est en fin d'année 2023 que les agriculteurs en attendaient la traduction la plus concrète avec la mise en paiement des avances (en octobre) et des soldes (en décembre). Nous avons alerté sans relâche les services du Ministère de l'agriculture des difficultés rencontrées et des retards pris dans les paiements.

Si les paiements sont globalement à la hauteur de ceux annoncés nous ne pouvons que regretter la baisse substantielle de l'écorégime.

Jeunes Agriculteurs s'est également mobilisé aux côtés de son réseau pour demander de la simplification, particulièrement en matière de conditionnalité. Dans le cadre des mobilisations nous sommes ainsi parvenus à obtenir des avancées notamment sur les BCAE 1, 8 et 9 :

BCAE 1 : les Etats membres peuvent désormais prendre en compte la déprise de l'élevage pour le calcul des ratios de référence. Cette avancée majeure doit permettre de ne pas pénaliser les agriculteurs lorsque la baisse des prairies est liée à ce phénomène. **Le règlement permet également, lorsque, malgré ces nouvelles modalités, le ratio annuel de prairies permanente se dégrade de plus de 5%, d'assouplir les obligations de réimplantation notamment en cas d'artificialisation des terres.**

BCAE 7 : les Etats membres peuvent offrir aux agriculteurs la possibilité de respecter leurs obligations au titre de cette BCAE alternativement par des obligations de rotation ou de diversification des cultures.

BCAE 8 : l'obligation du respect d'un taux minimal d'éléments favorables à la biodiversité **est complètement supprimée**.

BCAE 9 : le texte permet des exemptions à l'application de cette norme dans certaines situations particulières (comme dans le cas d'infestations de rats taupiers ou suite à des sécheresses) ou pour tenir compte de certains types d'exploitations particulièrement impactées par cette norme.

Notre mobilisation reste totale pour traduire ces évolutions dans notre plan stratégique national et ainsi apporter aux agriculteurs les évolutions concrètes qu'ils attendent.



AGIR FACE AU *changement climatique* *et aux risques sanitaires*



GESTION DES RISQUES

L'année 2023 est marquée par la mise en place de la réforme de l'assurance récolte et la mise en place du mécanisme de solidarité nationale. **Jeunes Agriculteurs a pris part à la mise en place de cette réforme en participant à la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes (CODAR).**

La CODAR a ainsi été consultée sur l'adoption du cahier des charges applicable aux entreprises d'assurance **pour la prise en charge partielle de primes et cotisations d'assurance récolte 2024 et pour l'indemnisation des pertes de récolte 2024 fondée sur la solidarité nationale.**

Ce texte a reçu l'avis favorable de la CODAR, même si JA s'était abstenu à cause notamment de barèmes immuables.

Le FMSE a fêté ses 10 ans d'agrément en 2023

Jeunes Agriculteurs continue à se mobiliser auprès de cette structure et est désormais membre invité au bureau. En raison des épizooties toujours plus nombreuses, comme l'IAHP et la MHE, des réflexions doivent à présent se mener sur l'organisation et le financement du sanitaire.

	2022	2023	Objectif 2030
Grandes cultures	32 %	35,5 %	60 %
Arboriculture	2 %	11 %	30 %
Viticulture	31 %	43 %	60 %
Prairies	< 1 %	9 %	30 %

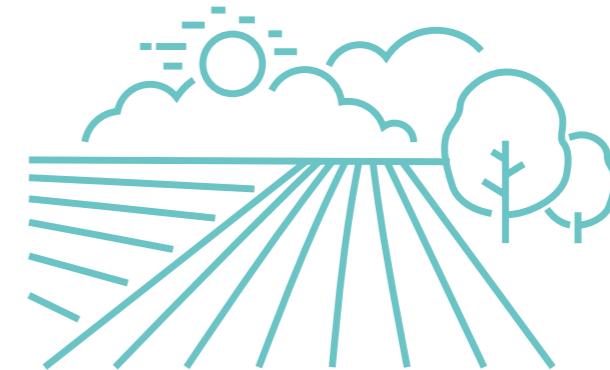
Évolution du taux de diffusion de la MRC

MHE

A partir de septembre 2023 la maladie hémorragique épizootique (MHE) a fait son apparition sur le territoire français et en particulier dans le Sud-Ouest de la France. Au total, début mars 2024 on dénombrait un peu plus de 4000 foyers répartis dans 20 départements. Durant la période de forte propagation de la maladie fin d'année 2023 des réunions hebdomadaires, auxquelles participait **Jeunes Agriculteurs, permettaient de faire le point sur la situation sanitaire.** En parallèle, un travail de la profession a permis de faire avancer la réglementation en matière d'indemnisation.

Nous avons réussi à obtenir dans le cadre des mobilisation une indemnisation en deux temps :

- L'indemnisation « sanitaire » qui prend en charge les frais de vétérinaire et **de mortalité à hauteur de 90 %** ;
- L'indemnisation « économique » sous forme d'un fonds d'urgence **de 50 millions d'euros repartie en forfait par femelles reproductrices.**



DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE NOTRE RAPPORT D'ORIENTATION 2023 CONSACRÉ À L'ADAPTATION ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notre rapport d'orientation 2023 aborde les leviers qui pourront permettre aux agriculteurs d'aujourd'hui et de demain de continuer à produire en s'adaptant aux conditions climatiques changeantes de leur environnement. Il tente de répondre à deux questions : **Comment adapter les exploitations agricoles au changement climatique pour continuer à produire et à installer demain ?** **Comment diminuer l'impact du secteur agricole sur le changement climatique tout en valorisant les efforts des agriculteurs ?**

Un rapport aux nombreuses propositions que nous avons déjà pu mettre en œuvre, notamment sur les NBT (New Breeding Techniques) ou NGT (New Genomic Techniques) via une action au niveau européen, auprès de la commission, des parlementaires européens, mais également à travers l'action du Ceja.

Elle a également été soutenue en France avec l'Union Française des Semenciers (UFS) et via des auditions parlementaires.

Grâce à ce travail de sensibilisation et d'explication, le 7 février, le parlement européen a voté pour le projet de la commission européenne visant à autoriser l'utilisation des techniques NBT en Europe. C'est une réelle avancée sur ce sujet.

Le rapport d'Orientation 2023 ayant une démarche tournée vers l'anticipation et la planification écologique, Jeunes Agriculteurs a pu travailler à plusieurs reprises avec le Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE) pour présenter ses propositions sur de nombreux sujets comme l'élevage, la méthanisation, les politiques d'encadrement des produits phytosanitaires ou l'utilisation de NBT.

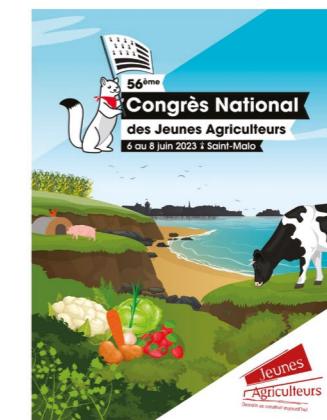
Ce travail au long cours permet de transmettre à l'administration la vision de Jeunes Agriculteurs sur la manière de continuer à faire de l'agriculture dans un monde en profond changement.

Notre action eu pour objectif constant de rendre la planification écologique concrète et pragmatique.

Nous avons ainsi agi concrètement pour dénoncer les discours négatifs portés sur l'élevage tout en étant force de propositions sur des mesures de la planification écologique comme le «Plan en faveur de la haie» que nous avons pu adapter à la réalité des besoins des agriculteurs, ou encore la mesure «Diagnostics» dont nous travaillons actuellement à la construction.

06, 07 & 08 juin 2023 - Saint-Malo

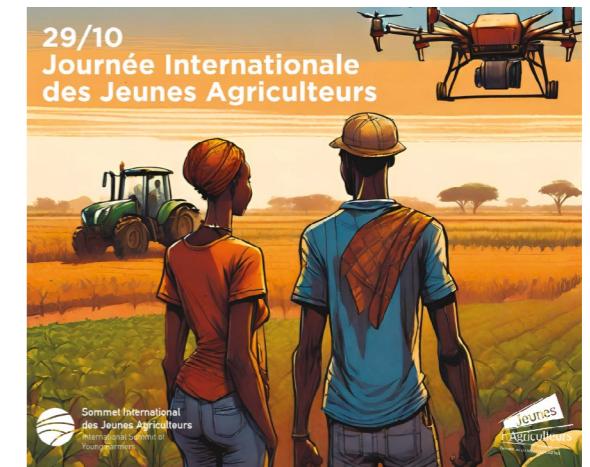
Agriculture et climat : les changements d'aujourd'hui deviennent les solutions de demain



Présenté par :
Poi DEVILLERS, membre de bureau
Jimmy GUERIN et Matthieu RICHEL, membres du conseil d'administration



AGIR EN Europe et à l'international



EUROPE

Jeunes Agriculteurs participe de façon active aux travaux du Ceja. C'est ainsi que nous portons la position de la France au niveau européen. En juin 2023 ont eu lieu les élections au Ceja et c'est à présent le Néerlandais Peter Meedendorp qui en est le président. **Nous participons de façon assidue au Ceja afin de faire entendre nos positions en particulier dans le cadre de la prochaine PAC.**

Le Ceja comme Jeunes Agriculteurs sont également impliqués pour les prochaines élections européennes au travers de la rédaction de manifestes et l'organisation d'évènements politiques. Lors du Salon International de l'agriculture nous avons pu rencontrer les candidats des différents partis et leur présenter notre manifeste.

Cette année de nombreux sujets agricoles ont été discutés par les instances européennes, comme en atteste la lecture de ce rapport. Ainsi la déclinaison du Green Deal s'est poursuivie et intensifiée mais notre action collective a néanmoins permis un arrêt du règlement SUR. Les NBT, le Carbon farming, les sols, les IED, etc. sont autant de sujets qui nous ont amenés à interagir avec l'échelon européen pour défendre nos positions.

Les mobilisations en France et en Europe ont également largement mobilisé les institutions européennes. La présidente de la Commission Européenne a en conséquence décidé de lancer un dialogue stratégique sur le futur de l'agriculture en Europe. **Cela se traduit par des groupes de travail avec les parties prenantes. Le Ceja est à ce titre très impliqué et préside même un groupe.**

Les mobilisations ont également eu pour conséquence d'amener les institutions européennes à simplifier la conditionnalité de la PAC, un an après sa mise en application.

Enfin, en avril nous avons eu l'occasion d'organiser une journée de rencontres avec différents interlocuteurs bruxellois et nous avons en particulier eu un rendez-vous avec le Commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski.



manifeste JEUNES AGRICULTEURS

INTERNATIONAL

Dans le cadre des mobilisations récentes, Jeunes Agriculteurs a eu l'occasion de rappeler ses positions en matière d'accords de libre-échange. Sur ce point le Président de la République a indiqué qu'il s'opposait à la signature du Mercosur.

Le CETA a également été soumis à la ratification du Sénat en mars 2024. Nous avons obtenu le rejet du texte par le Sénat ce qui est une victoire.

Sommet International des Jeunes Agriculteurs : Jeunes Agriculteurs se mobilise également pour créer un réseau international de jeunes agriculteurs. Après avoir participé au Sommet International des Jeunes Agriculteurs (SIJA) à Kigali en 2022, Jeunes Agriculteurs a organisé le premier SIJA en ligne en septembre 2023. **Cet évènement a réuni la quasi-totalité des continents à l'exception de l'Asie et de l'Océanie et nous a permis d'organiser la première journée internationale des jeunes agriculteurs (JIJA).**

Cette journée internationale s'est déroulée en ligne. Nous soulignons une très bonne reprise en France. **À présent, nous œuvrons pour faire reconnaître cette journée au niveau international aux côtés du Forum Rural Mondial.**

Le prochain SIJA en ligne doit être organisé en 2024 par les organisations de jeunes argentins et brésiliens. Le prochain rendez-vous physique du SIJA se tiendra en novembre 2025 à Montréal.



Sommet International des Jeunes Agriculteurs
International Summit of Young Farmers

Association Française de Développement International (AFDI) : Jeunes Agriculteurs participe aux travaux de l'AFDI. L'objectif premier est de relancer la dynamique jeune au sein même de l'AFDI. Pour cela, nous avons coanimé un atelier dédié lors des journées réseau de l'AFDI à Caen en novembre 2023 et nous avons également organisé une visio en avril 2024 avec des jeunes ayant déjà réalisés des missions.

Nous ne sommes qu'au début de l'exercice et le prochain mandat sera donc l'occasion de renforcer notre présence à l'internationale.

NOTES

